

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• Mars 2019

## Point sur la conjoncture PPAM - Bilan de la campagne 2018

Le 1<sup>er</sup> bilan effectué en octobre dernier se confirme.

Les conditions météorologiques particulières subies au cours de la campagne 2018 ont peu impacté la production des principales huiles essentielles. A contrario, les filières des plantes médicinales et aromatiques ont fortement ressenti les effets d'une sécheresse estivale et automnale. Les surfaces consacrées aux PAM continuent de progresser, toutes filières confondues. Et dans un contexte de consommation tourné, plus que jamais, vers les ingrédients naturels, les marchés restent soutenus et dynamiques.

### Les marchés français

Globalement, la campagne 2018 poursuit sa progression en termes de volumes. La demande reste soutenue avec un fort développement de la consommation, lié à un attrait grandissant pour les produits naturels, locaux et respectueux de l'environnement.

La pression de la concurrence européenne et internationale, le poids des coûts de production et la perspective de restrictions d'usage de produits phytosanitaires interrogent certains opérateurs sur leur capacité à répondre à la demande.

### Le marché des huiles essentielles

#### Les volumes et surfaces

Globalement les surfaces consacrées à la lavande et au lavandin ont peu varié depuis la dernière campagne en considérant que les fortes plantations ont compensé les pertes de fonds engendrées par la sécheresse de 2017.

Les variétés réputées plus tolérantes au dépérissement ont vu leurs surfaces accrues, et les variétés de lavande Rapido et Diva ont affiché durant cette campagne de très bons résultats en termes de volumes. Il est à noter que si cette dernière apparaît de plus en plus présente en matière d'offre, elle reste principalement utilisée en mélange avec la variété Maillette, dont la production, cette année, n'a pas répondu aux attentes.

#### Évolution des surfaces et de la récolte en lavandin

Variété	Évolution 2017/2018	
	Surface	Récolte
<b>Lavandin</b>		
Grosso	- 1 %	+ 5 %
Super	+ 1 %	- 4 %
Abrial	- 12 %	- 10 %
Sumian	+ 12 %	+ 21 %
<b>Total</b>	<b>+ 0 %</b>	<b>+ 5 %</b>

Lavande		
Clonales	- 1 %	+ 9 %
<i>dont Maillette</i>		- 4 %
<i>dont Diva</i>		+ 62 %
Population	- 1 %	+ 26 %
<i>dont Rapido</i>		+ 64 %
<i>dont Autres</i>		+ 16 %
<b>Total</b>	<b>- 2 %</b>	<b>+ 17 %</b>

Source : CIHEF

## Les prix

Au cours de la dernière campagne de commercialisation, on constate la fourchette de prix suivante qui semblerait être pratiquée au stade production :

Lavandin	2018	2017	2016	2015
Grosso	27 - 30*	22	21	21
Abrial	35 - 40	34	34	28 - 30
Sumian	25 - 30	24	23	21
Super	45	45	45	30 - 35
Lavande				
Fine, Population...	130 - 150	120 - 130	125 - 130	150 - 155
Maillette	110 - 125	100 - 105	-	-
Diva, Clonale		100 - 105	80 - 105	80 - 105
Sauge sclérée				
Sauge sclérée	80 - 115	100 - 120	120-130	245

\*Quantité en marge

La hausse de prix annoncée pour certaines variétés présente un marché plutôt tendu tant au niveau des volumes que de la commercialisation et la récolte mitigée de la Bulgarie a eu un impact certain sur les lavandes françaises en matière de prix.

Les lavandins Grosso et Sumian qui représentent un bon rapport qualité/prix au regard des opérateurs, affichent, depuis 2015, une augmentation de prix (+ 29 %) et ce de façon régulière.

En ce qui concerne le marché de la lavande, là encore, les prix connaissent pour toutes les variétés une évolution positive, profitant de la mauvaise campagne bulgare, victime elle aussi de conditions pluviométriques exceptionnelles.

Cette envolée de prix n'est pas sans inquiéter les professionnels qui craignent un développement massif des cultures de la part d'agriculteurs en recherche de productions plus rentables ou en quête de reconversion.

Si durant la campagne, la Bulgarie n'a pas pu assurer les quantités annoncées, la projection de 2019 à 600 t pourrait s'avérer difficile pour le marché français. Aujourd'hui, la filière se présente comme attractive auprès de nombreuses sociétés d'investissements.

## Les stocks

De façon générale les stocks disponibles sont faibles.

En ce qui concerne le lavandin : l'Abrial n'offre plus de disponibilité, les variétés Grosso et Sumian, dont les productions ne cessent de progresser et au vu des prix négociés, connaissent vraisemblablement des stocks de la part des agriculteurs. Le Super, dont le niveau de prix situé autour de 45 €/kg, subit la pression directe des essences de lavande bulgares.

Les lavandes Maillette, du fait d'un volume moindre et d'une demande en hausse, n'offrent là encore plus de disponibilités, seules les lavandes Diva, dont la récolte 2018 a été en nette augmentation et de par son utilisation en mélange, connaissent un report de stock.

Le marché de la sauge sclérée doit faire face à plus de difficultés.

Sous l'impulsion des prix enregistrés en 2015 encourageant le développement des surfaces consacrées et, surtout, depuis le retrait de production de la scaréol, la production d'huile essentielle est en situation de surproduction. Le marché se voit dans l'incapacité d'absorber l'ensemble des volumes proposés, certaines transactions étant liées à la livraison en parallèle d'essence de lavandin. Les opérateurs se trouvent aujourd'hui face à d'importantes quantités à écouler, le problème risquant de s'aggraver lors de la prochaine récolte (d'autant que les pluies automnales ont bénéficié aux parcelles en place).

## Le marché des plantes aromatiques

Le 19 février 2018, la Commission Européenne reconnaissait le thym de Provence comme Indication d'Origine Protégée (IGP). Aujourd'hui, son marché semble tenir les promesses attendues.

Ainsi, au stade producteur et transformateur, le chiffre d'affaire depuis l'arrivée sur le marché du thym de Provence IGP, connaît une nette progression, évaluée à près de 20 % : il se négocierait 3 €/kg de plus que le thym de Provence non labellisé. Ses ventes s'établissent pour 2018 à 6 t, et fort de ce succès, les opérateurs espèrent dépasser les 10 t en 2019. La demande, face à un thym de Provence ordinaire, a quasiment doublé par rapport à celle de 2017.

Si les industries traditionnelles ont choisi de créer de nouvelles références sur la gamme « Thym de Provence IGP », de nouveaux partenaires envisagent aujourd'hui d'intégrer le produit dans leur catalogue (Cepasco Spigol).

### Concours général agricole

*Comme chaque année, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, se déroule le Concours Général Agricole. Ainsi, selon Benoit Tarche, Commissaire général du concours général agricole « de plus en plus de produits sont présentés dans la compétition ». Parmi ces derniers et pour la première fois en 2019, le thym et les herbes de Provence seront inscrits. Pour information, une médaille entraîne une hausse du chiffre d'affaire de 15 à 25 % du produit récompensé.*

## Le marché des plantes médicinales

Sous l'impulsion de nouvelles attentes des consommateurs en quête de naturalité, la filière des plantes médicinales reste un marché dynamique et les promesses santé et bien-être représentent aujourd'hui un segment porteur.

Une nouvelle tendance tend, aujourd'hui, à se développer : le marché de l'infusion dont la progression depuis 2007, en matière d'achat, est évaluée à 25 %.

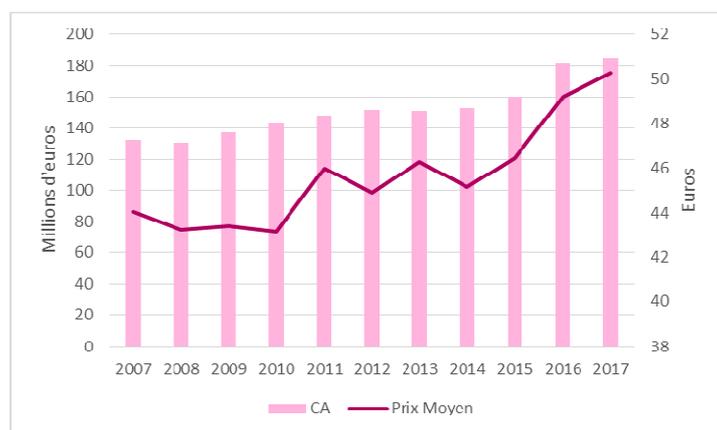
Selon le cabinet Kantar Worldpanel, 50 % des ménages français ont consommé, au moins une fois, des infusions en 2017, dont la moitié est des millénials : jeune génération de trentenaires. Le marché de l'infusion se rajeunit et surtout se porte bien, avec un chiffre d'affaire en 2017, estimé à 185 M/€ soit une croissance de + 2,8 % par rapport à 2016.

Dans ce nouveau contexte, deux marchés se positionnent : la grande distribution en proposant une montée en gamme de produits innovants : nouveaux goûts, nouveaux packagings (bouteilles, capsules) mais de qualité moindre, et les structures locales, plus orientées vers l'authentique et le naturel, en valorisant savoir-faire et conseil, pour des produits issus du terroir local.

Ce nouvel essor n'est pas sans créer des tensions notamment en matière de prix.

Ainsi, les prix d'achat semblent suivre la tendance du chiffre d'affaire, positive depuis 2014, dont l'augmentation est évaluée à 2,7 % entre 2016 et 2017.

### Évolution du chiffre d'affaire et prix d'achat des infusions



Source : Kantar Worldpanel

**Le marché des huiles essentielles bulgares (données issues d'une étude du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts de Bulgarie - Direction « Mesures de marché et organisations de producteurs » - juin 2018).**

Cf. annexe ci-jointe.